

## Communication Gis D&P – Rencontres Doctorales 2020

Lucile GARNIER

Doctorante AAU-Crenau (UMR 1563)

Aménagement du Territoire et Urbanisme

### Contester la métropole à bas bruit,

#### Mise en réseau de mobilisations de proximité contre l'aménagement urbain nantais

##### Introduction :

Les métropoles font aujourd'hui l'objet de vives critiques. Elles sont en effet pointées comme le reflet d'un « ordre néolibéral » urbain (Brenner, 2004) ou décriées en tant qu'institutions mettant à distance les citoyens dans lesquelles priment des logiques essentiellement technocratiques (Desage et Guéranger, 2011). Elles deviennent alors des objets politiques « ingouvernables » (Jouve et Lefèvre, 2002) encore trop peu démocratiques, malgré le nombre de politiques publiques dont elles définissent aujourd'hui les orientations et les budgets. Dans ce climat, certains invitent à « dé-métropoliser » nos existences (Faburel, 2019) par la construction de critiques et de communautés politiques au-delà de ses réseaux. Néanmoins, nous constatons que de nombreuses mobilisations se tiennent aujourd'hui à l'intérieur de celles-ci, comme c'est le cas dans la métropole nantaise, terrain d'étude privilégié dans cette enquête. Ces contestations semblent participer d'une tendance à la « relocalisation du politique »<sup>1</sup> dans un climat de défiance vis-à-vis des élus et des institutions. Ces dynamiques venues d'en bas prenant comme cible les métropoles participent selon nous d'un intérêt renouvelé pour les espaces du proche que certains nomment « micropolitains »<sup>2</sup>. Les tensions portées par la notion de « proximité » associées à l'exercice de formes de citoyennetés peuvent être également problématisées au regard d'une pensée scalaire dominante (Melé et Neveu, 2019) qui œuvre de manière paradoxale à penser le « local » de manière : « à la fois idéalisé (comme espace de convivialité « naturelle ») et délégitimé (comme espace de citoyenneté) » (Neveu, 2010, p.37).

Nous nous proposons d'étudier plus spécifiquement des contestations métropolitaines visant des aménagements urbains localisés à partir d'une étude menée sur le territoire nantais<sup>3</sup>. Cette entrée nous amène à interroger des mobilisations ancrées dans des attachements aux espaces de proximité (rue, parcelle, pâté de maison, quartier, commune, etc...) mais aussi les effets de « déterritorialisation » et de mise en réseau propres à des engagements distanciés (critiques visant l'intercommunalité et ses horizons de bien commun). En effet, si certaines mobilisations ciblent précisément la métropolisation, des contestations plus discrètes et localisées s'adressent aux dispositifs ou agents intercommunaux et permettent de constater un concernement à bas bruit de cet échelon institutionnel. Comment ces différents types d'engagements prennent-ils forme dans l'espace des contestations métropolitaines et de quelle manière les aborder ? Nous répondrons à cette question en exposant deux constats issus de nos observations ethnographiques auprès d'une mobilisation contre l'aménagement d'une friche à Nantes et dans ses relations avec d'autres contestations. Dans un premier temps, nous présenterons le contexte des luttes contre la métropole à Nantes pour tenter de distinguer plus finement la catégorie de mobilisations de proximité. Dans un deuxième temps, nous analyserons des figures d'acteurs de ces mises en réseau qui circulent parmi ces groupes afin de montrer qu'elles restent traversées par des échanges qu'il s'agit d'interroger entre des sphères à la fois institutionnelles, professionnelles et militantes.

---

<sup>1</sup> Nous faisons ici référence aux travaux présentés dans le cadre du dernier colloque du GIS Démocratie et Participation qui s'est déroulé les 14, 15 et 16 novembre 2019 nommé « Localiser l'épreuve démocratique. Assemblages, circulations, imaginaires » et particulièrement à la conférence de Laurent Jeanpierre, « Vers une relocalisation de la politique protestataire ? ».

<sup>2</sup> Atelier POPSU Brest, « Quand la métropole devient l'affaire de tous », le 21 octobre 2020.

<sup>3</sup> Le territoire de Nantes Métropole constituant un des deux terrains majeurs effectués dans le cadre d'une thèse au laboratoire AAU depuis janvier 2019 et intitulée provisoirement : « Métropoles à l'épreuve des controverses de proximité : Citoyennetés et régimes d'engagements riverains dans l'aménagement urbain entre Nantes et Grenoble »

## 1/ Contre la métropole, distinguer des mobilisations à différentes échelles :

### A/ Mise en réseau et structuration des contestations :

La métropole nantaise fait l'objet de contestations significatives qui se sont multipliées ces dernières années. Pointant à la fois ses scripts comme le PLUM<sup>4</sup>, c'est aussi contre la construction de grands équipements, notamment soutenus par des politiques d'attractivité que des groupes se mobilisent : contre un projet de nouveau stade, contre la construction d'un nouveau CHU ou contre un projet d'Arbres aux Hérons. D'autres projets font l'objet d'une critique radicale dans le grand territoire nantais, comme peut en témoigner la mobilisation portée par la ZAD contre un nouvel aéroport, celle portée par un collectif contre un projet de bassin artificiel dans le pays de Retz, contre l'aménagement d'un front de mer en Vendée ou encore plus récemment le long de l'estuaire contre un parc éco-technologique. Ces contestations spatiales concernent le plus souvent des lieux spécifiques plutôt que des territoires mais se recoupent plus ou moins et participent de l'écriture d'un contre-récit métropolitain. Se rejoignant sur le plan discursif, ces mobilisations portent en elles des revendications contre la métropolisation et pour une ville conviviale, en faveur d'une urbanité populaire, non marchande et résiliente face aux enjeux environnementaux ; contre les politiques d'attractivités et pour les humbles pratiques ; contre la densification, la gentrification et la touristification de l'espace urbain ; contre la « boîte noire » de l'aménagement et la confiscation des décisions, etc.

L'apparition de la liste citoyenne *Nantes en commun.e.s*, déclarée candidate en 2019 à la compétition pour les élections municipales de 2020, donnent à ses mobilisations une résonance et un débouché politique. Une montée en généralité de ces revendications localisées est permise par le discours public mais aussi par la vie interne du mouvement comme a pu en témoigner l'enquête collective « *Ménagement de la ville en commun* » ainsi que les diverses rencontres qui se sont tenues dans ce cadre et au-delà. La voie électorale est l'une des issues possibles vers la constitution recherchée de « contre-pouvoirs urbains » à l'échelle métropolitaine mais d'autres formes de structurations ont été engagées pour y parvenir. En effet, cet horizon fut envisagé par la création de *Métropole en Luites*, un inter-collectif inauguré en 2018 à l'occasion d'un événement nommé « RenContre l'aménagement de nos vi(II)es » organisé par la Comité Nantais Contre l'Aéroport (CNCA). Participant d'une mise en réseau plus ou moins formelle et structurée, cette structuration permet la rencontre, l'échange d'information et le croisement des stratégies. Les collectifs y exprimeront notamment leur besoin en « expertise urbaine », composant une arène dans laquelle les luttes localisées se positionnent les unes au regard des autres. D'autres lieux/moments permettent la mise en réseau et le débat comme des événements ponctuels tels que la *BLAD* (Balade des Lieux A Défendre), le week-end « Contre la métropolisation et pour une ville conviviale » ou la *Manifest'action* des luttes de l'ouest. Le festival *Superville #4* a permis à l'été 2019 de problématiser leurs enjeux du point de vue des architectes et urbanistes en y intégrant la question des métamorphoses des mondes professionnels de l'urbain. Ces événements et rencontres permettent ainsi de rendre visible et de tester un réseau associatif pluriel.

Sur le long terme néanmoins, nous avons constaté un épuisement de ces formes coopératives structurées dans un réseau formalisé à grande échelle, notamment à cause de la forte diversité des calendriers et des projets contestés. En nous intéressant particulièrement à l'une d'entre elle depuis un an et demi, nous avons pu constater des formes plus opportunes d'associations de collectifs autour de situations *ad hoc*. C'est donc moins dans des coopérations à grande échelle que dans l'intimité des rapports privilégiés avec des mobilisations ayant des enjeux similaires que des associations se sont mises en place. C'est de cette manière que nous prendrons en exemple des mobilisations qui récemment ont entrepris de coopérer en ouvrant des temps d'échanges spécifiques, traduisant plutôt un besoin ou l'opportunité d'échanger sur des thématiques conjointes que de formaliser un réseau. Nous émettons l'hypothèse que ces rapprochements sont le fruit d'analogies, faisant apparaître les conditions particulières d'une sous-catégorie des controverses spatiales que nous avons qualifiées « de proximité ». En effet la mise en réseau de ces mobilisations entre elles nous donnent l'occasion d'en typifier l'engagement selon des ancrages territoriaux spécifiques au quartier ou aux lieux inscrits dans l'espace familial.

---

<sup>4</sup> Plan Local d'Urbanisme Métropolitain, adopté en avril 2019.

## B/ Des mobilisations de proximité au quartier et au politique :

Pour nous permettre de mieux définir cette proposition, nous nous basons sur l'observation des coopérations naissantes de dynamiques qui se définissent elles-mêmes comme « *à la fois en lutte, à la fois en construction de lieux un peu alternatifs* »<sup>5</sup> : le collectif des *Coteaux du Bois Hardy*, terrain d'enquête majeur de notre étude, est mobilisé contre l'aménagement de 400 logements dans le cadre d'une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) pilotée par les services de Nantes Métropole ; l'association *Vivre autour de l'Amour les forges* associée au squat d'artistes *La Commune de Rezé*, dans le quartier de Pont Rousseau s'oppose à la construction de 500 logements neufs dans le cadre d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) sectorielle inscrite au PLUM et pilotée par la ville de Rezé ; le Conseil Citoyen du quartier politique de la ville Bottière Pin-Sec se mobilise dans le cadre du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine signé avec Nantes Métropole, prévoyant la construction de 270 logements neufs et la requalification de 700 logements. Lors de l'organisation du festival *Superville #4*, ces différents groupes ont pu partager leurs mobilisations et pour certains d'entre eux, se sont rendus visites mutuellement par la suite. C'est à l'occasion du second tour des élections municipales de 2020 qu'un débat s'organise à la *Commune de Rezé*, prenant comme support un objet commun, la notion de *Tiers-Lieux*, plutôt à définir comme un « prétexte à la discussion », devenant l'occasion de mesurer ce qui éloigne ou rapproche ces mobilisations.

L'effet NIMBY (*Not In My Backyard*)<sup>6</sup> est souvent employé pour définir ces mobilisations. Critique participant à « *dé légitimer les attachements de proximité* » (Melé, 2013, p. 34), elle considère des intérêts préformés et des groupes sociaux uniformes préexistants à la contestation. Loin de supposer la défense d'un entre-soi qui serait « déjà-là », nous considérons comme d'autres, que les intérêts et les enjeux communautaires sont fabriqués au fil de l'eau, les inscriptions territoriales de ces groupes étant permises par l'activité revendicative en train de se faire, elle-même construite pour tenter d'échapper à ces critiques par la montée en généralité (Jobert, 1998 ; Trom, 1999 ; Melé, 2013). La notion de proximité spatiale, a priori commune aux dynamiques *Nimbistes* (Lecourt, 2005), n'est pas à comprendre uniquement sous ce prisme mais serait aussi à considérer comme « *la revendication de participer à l'action publique à partir d'une attention au proche. [...] l'idée qu'un bien commun peut se construire à partir d'une forme localisée d'engagement ; que la « proximité » [...] peut-être une expérience pratique de la citoyenneté* » (Déchezelles et Olive, 2019, p. 11). Nous allons désormais rendre compte plus finement des liens entre l'ancrage spatial micro-localisé et les mobilisations qui nous intéressent.

### 1- Des lieux permettant des formes d'attachements, de pratiques et de projections :

La première de leurs caractéristiques communes est de concerner des lieux familiers auxquels les habitants mobilisés se disent attachés. Il s'agit d'espaces proches pour les individus qui les défendent « *parce qu'ils ont jalonné leur existence et qu'ils constituent des fragments de leur histoire personnelle ou familiale, parce qu'ils ont choisi d'y vivre ou qu'ils les font vivre, parce qu'ils les fréquentent régulièrement et ont tissé avec eux des liens vécus comme singuliers et remarquables* » (Déchezelles et Olive, 2019, p. 12). L'aménagement et les projets urbains prévus sur ces lieux permettent de (re)dire et de fonder cet attachement par l'expérience collective. Une notion commune à ces trois mobilisations est qu'il s'agit de lieux et d'espaces physiquement et socialement appropriables, permettant la réunion, l'organisation d'événements publics ou privés et surtout une pratique quotidienne des lieux par les riverains. Ces lieux permettent de jouer l'expérience politique à de multiples échelles : dans l'exercice de formes structurées de pratiques (réunions, débats, ateliers, etc.) mais aussi dans des formes plus labiles liés à des régimes d'engagements familiaux, inscrits dans le quotidien des rapports de voisinages ordinaires (Blanc et Paddeu, 2018). Les revendications transformées « *en actes* » par la gestion d'un espace commun permettent dès lors la « *politisation du moindre geste* » (Pruvost, 2015).

La notion de *Tiers-Lieux* amenée lors du débat de juin 2020, retranscrit de fait le rôle fondamental de l'espace dans ces revendications. Ainsi, le coteau du Bois Hardy cultivé en squat permet la tenue de réunions, d'événements festifs, tout comme il devient le support d'expériences pratiques du jardinage collectif et permet d'expérimenter

---

<sup>5</sup> Extrait du « Débat Tiers-Lieux » du 28 juin 2020 à la *Commune de Rezé*.

<sup>6</sup> « *Not In My Back Yard* » ou « Pas dans mon jardin », acronyme forgé aux États-Unis pour qualifier les opposants à la réalisation d'équipements à proximité de leur résidence (cf. Trom, 1999).

en actes, le moyen de faire cohabiter au mieux humains et « non-humains ». Dans les deux autres exemples, cette notion est encore plus manifeste, parce qu'elle est d'abord manquante dans le quartier Bottière Pin-Sec et à la source de leur mobilisation initialement appelée Mouvement Grand'Place : « *On l'a appelé Grand'Place, parce que d'abord c'était une grande place, mais aussi parce que dans ce quartier, il n'y a pas de grande place du village au sens où il n'y a pas de cafés, il n'y a pas de restos, ya rien* »<sup>7</sup>. L'idée de « Maison du projet » est empruntée aux règlements de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine 2 (ANRU) pour héberger une dynamique associative reliée à l'envie de participer au vivre-ensemble du quartier. L'ouverture du squat de *la Commune de Rezé* par des artistes en 2019 a permis une dynamique nouvelle dans le quartier de Pont Rousseau à Rezé et notamment un renversement des rapports avec les élus qui depuis lors, font l'effort de se déplacer sur les lieux. La référence à la Maison de quartier, Maison des habitants ou au Centre social deviennent des horizons à réinventer, engageant des réflexions proches de celles portées par le syndicalisme du « cadre de vie » ayant cours dans les années 70.

A l'occasion des premières mesures de confinement dans le contexte de crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 en mars 2020, l'importance du rôle social de ces lieux occupés a été exacerbé. Les autorisations de déplacements limitant la promenade dans un rayon d'1 km autour du foyer et la contrainte du télétravail ont amené les riverains, tributaires de leur environnement de proximité, à explorer de nouvelles relations de voisinage. Ayant leurs propres modes de gestion et d'occupation de l'espace, le jardin du Bois Hardy ou le squat de *la Commune de Rezé* associé au jardin collectif du quartier de Pont Rousseau, ont fait l'objet d'un regain d'attractivité sans appel, en témoigne dans les deux cas la hausse de fréquentation des lieux par des promeneurs ou habitants de ces quartiers, devenant pour certains des membres impliqués à long terme

## 2- Des figures légitimes :

Ces lieux de mobilisation « de proximité » le sont aussi par l'implication de figures spécifiques que constituent les riverains eux-mêmes. Espaces pratiqués quotidiennement ou habités de longue date, les revendications de ces trois mobilisations ont été écrites et portées par des habitants de ces quartiers et à leur initiative. De la sorte, la parole revendicative au nom du quartier semble n'être accessible qu'au titre de la reconnaissance d'un ancrage résidentiel ou affectif particulier. Néanmoins, ces figures légitimes par la présence et l'ancrage de proximité sont également décrites par Stéphanie Déchezelles et Maurice Olive lorsqu'ils évoquent la présence récurrente d'« entrepreneurs de mobilisations ». Ces légitimités sont attribuées à des acteurs des contestations dont « *la notoriété militante se construit dans un va et vient [entre le lieu d'où il] tire le titre à parler au nom de [et d'autres sphères] où il se constitue un réseau, se forme à la politique et accumule des ressources qui augmentent en retour son influence* » auprès de la communauté d'origine (Déchezelles et Olive, 2019, p.25). Ces figures militantes sont alors « *positionnées dans l'espace local et reconnues au sein du quartier par des rapports de confiance (situés) mais aussi par des réseaux et des sociabilités militantes (distanciés)* » (*Ibid*).

Dans ces lieux se jouent malgré tout d'autres activités que l'élaboration d'un discours revendicatif face à la métropole, mais qui permettent néanmoins son existence. Dans les rapports ordinaires d'interconnaissances de voisinage peuvent se tisser des relations de conflits comme des liens de solidarité, de l'échange de services, des moments festifs, etc. Elles forment une composante particulière de ces mobilisations par la prégnance du *régime d'engagement familial* (Thévenot, 2006). Le voisinage, vu comme un espace social particulier, intermédiaire entre l'espace public et l'espace privé (L'Heuillet, 2016), constitue une composante importante de la mobilisation en elle-même. Elle laisse notamment la place, au regard d'autres espaces où prédominent la parole militante revendicative, à un « militantisme d'actions ordinaires », à un mode « infrapolitique » (Blanc et Paddeu, 2018). Ces terrains ont d'ailleurs nécessité une présence particulière de l'enquêtrice, présence visant à pallier au fait de « ne pas être riveraine ».

Nous pouvons ainsi rendre compte d'une certaine spécificité de ces mobilisations au regard de celles plus largement rassemblées dans le collectif *Métropole en Lutttes* par exemple. En se représentant un objet circonscrit au quartier et dont la défense serait orientée vers la fabrication d'un « vivre-ensemble » spécifique à cet espace, des figures légitimes à l'activité revendicative se dessinent et offrent les contours d'un engagement particulier permettant à la fois de « *promouvoir et de produire de la territorialité* » (Melé, 2013). Nous allons dans une deuxième partie expliciter ce qui relève selon nous de modèles circulants à l'échelle de la métropole nantaise.

---

<sup>7</sup> Extrait du « Débat Tiers-Lieux » du 28 juin 2020 à la *Commune de Rezé*.

## 2/ La scène des mobilisations localisées, circulation des modèles :

Comme nous avons pu le voir, ces mobilisations s'articulent toutes dans des ancrages situés et des attachements particuliers à des lieux. Il ne s'agit pas seulement d'opposer cette inscription dans la proximité à un enfermement mais au contraire, de rendre compte de la circulation de certains modèles à l'échelle de ces groupes dans l'espace social particulier des « mouvements sociaux urbains ». En rendant compte d'espaces d'échanges de pratiques et de savoirs-faires, ces groupes façonnent des perméabilités entre des mondes professionnels, militants, universitaires ou institutionnels et recomposent des alliances et des modèles à l'échelle locale. Dans un premier temps nous évoquerons la présence d'« agents circulants » qui sont autant de figures d'acteurs issus de mondes spécifiques et croisés à différentes reprises dans ces groupes afin d'aider, d'accompagner ou de participer à ses mobilisations. Enfin, nous essayerons d'illustrer la circulation des modèles et des points de vue de ces groupes en supposant qu'ils ont des effets particuliers dans le cadre des négociations auprès des pouvoirs publics métropolitains.

### A/ Des « agents circulants » :

Les mobilisations que nous observons se trouvent souvent reliées par des actions et des stratégies qui sont le fait d'échanges et de circulations d'idées, d'objets ou de pratiques. Ces mouvements sont observables par les acteurs qui les font vivre et les amènent avec eux. C'est au travers d'« agents circulants » que nous allons détailler des modèles particuliers, nous permettant de rendre compte d'une panoplie d'acteurs impliqués venus de sphères sociales et professionnelles diverses. Ceci nous permet aussi de rendre compte de la vivacité de ces mobilisations au-delà des territorialités concernées.

Dans un premier temps, nous pouvons distinguer une première catégorie d'acteurs militants, issus des mondes du squat, de la lutte contre le mal-logement ou encore de l'aide aux sans-papiers, pouvant avoir des influences particulières. Nous observons en effet que leur rôle fut essentiel dans certains cas, notamment à Rezé où il a permis d'engager l'accès et l'appropriation par les riverains d'un espace commun en 2019 par l'ouverture de différents bâtis sur la parcelle à densifier. Là-bas et au Bois Hardy, l'association Droit Au Logement (DAL) est impliquée pour accompagner sur le plan juridique ou médiatique ces occupations. Deux maisons préemptées par la métropole ont ainsi été ouvertes au jardin du Bois Hardy afin de permettre la mise à l'abri de différentes familles depuis plusieurs années. La fermeture de l'une d'entre elle en août 2020 aura fait l'objet d'une forte mobilisation des riverains qui, à l'occasion des différents temps médiatiques permettant d'accuser cette expulsion, d'affirmeront leur détermination contre le projet urbain. Pour le mouvement *Grand'Place*, l'occupation d'une friche commerciale revendiquée par les riverains fut aussi envisagée : « *A un moment donné, parce que les dynamiques sont différentes, on s'est dit est-ce qu'on y va au pied de biche ou est-ce qu'on n'y va pas ? C'est un peu ce que vous avez fait. Nous, on n'y est pas allés.* »<sup>8</sup> Nous pouvons ainsi reconnaître à ces acteurs l'influence qu'ils ont par l'autorité de « gestes fondateurs », comme peuvent l'être l'ouverture et l'occupation d'espaces. Permettant également d'emmener les discours des riverains au-delà des projets contestés vers des luttes liées à la défense des droits fondamentaux, la lutte contre l'aménagement du site est alors reliée à d'autres causes légitimes, ce qui sert l'activité revendicative (crise du logement, migrations internationales, etc.).

Dans un second temps, nous pouvons évoquer la présence notable des acteurs issus des sphères étudiantes, associatives et professionnelles des mondes de l'architecture et de l'urbanisme. Nous pouvons distinguer leur présence et leur influence sur deux plans : à la fois dans la compréhension des cadres et enjeux urbains qui impactent ces lieux (et dans l'écriture de revendications en conséquence), mais aussi sur un plan conceptuel et graphique de réalisation de documents ou de visions propres aux idées défendues par les collectifs mobilisés. En effet, ces mobilisations ont en commun de s'attaquer à des opérations d'aménagement inscrites dans des cadres réglementaires spécifiques<sup>9</sup> qui demandent des connaissances et des savoirs techniques particuliers pour comprendre l'enchaînement des événements qui les traversent. Certains acteurs, professionnels ou universitaires, urbanistes, architectes ou étudiants, ont parfois permis d'ouvrir à des perspectives nouvelles, au travers de leur réseau ou de leur engagement personnel. Les exemples sont nombreux mais nous pourrions évoquer tout particulièrement la présence d'architectes et enseignants à l'école nationale supérieure d'architecture de Nantes

---

<sup>8</sup> Extrait du « Débat Tiers-Lieux » du 28 juin 2020 à la *Commune de Rezé*.

<sup>9</sup> Cf. supra

(ensan), permettant des ponts entre l'établissement d'enseignement supérieur et des lieux de contestation. Des étudiants engagés par ce biais ont pu avoir des impacts non négligeables sur les dynamiques collectives comme dans le quartier de la Bottière Pin-Sec où certains ont amenés l'objet « Maison du projet » comme objet de revendication et base de dialogue entre les habitants du quartier et les services d'urbanisme de la métropole. La réalisation d'un « contre-projet » dans le cadre du diplôme d'une étudiante architecte pour l'association *Vivre autour de l'amour les forges* fut aussi significatif. Elaboré en collaboration avec les riverains, a permis de mettre en dessin et en images des alternatives comme moteur de revendications : « *Le contre-projet qu'à fait C on l'avait mis aussi en pièce jointe sous forme de film et on l'a joint à l'appel à dons pour financer le recours contentieux et quand les gens ont vu le truc ils se sont dit : ha ouai, on peut faire ça quoi !* »<sup>10</sup>. Ce fut évidemment à l'occasion de l'événement *Superville #4*, centré sur la réflexion du rôle des professionnels de l'urbain à participer ou à accompagner les luttes urbaines, que de nombreux acteurs de ces disciplines ont manifesté leur intérêt ou ont été sollicité par les collectifs mobilisés. Pour le collectif des *Coteaux du Bois Hardy*, l'occasion a permis de lancer le chantier d'une carte afin de permettre la représentation des visions des collectifs en un document unique. Nous avons constaté que ce dispositif a eu plusieurs effets : celui de réguler en interne les spécificités du consensus entre les membres du groupe en les déterminants et celle d'exprimer d'un « horizon souhaitable » à destination des acteurs métropolitains notamment. Cette activité fut mise en œuvre ultérieurement dans le quartier Pont Rousseau à Rezé, aidée notamment par des architectes et enseignants en école d'architecture. Plusieurs cartes ont déjà été réalisées ou sont en cours de réalisation dans les mobilisations contre des projets d'aménagement à Nantes, laissant des traces et des modèles qui seraient à interroger comme des activités spécifiques, permettant notamment la participation de ces acteurs professionnels, universitaires ou étudiants sous des formes particulières.

Nous pouvons donc remarquer la présence notable des étudiants, enseignants et praticiens des mondes de l'urbanisme et de l'architecture dans ces mobilisations, faisant vivre notamment l'actualité de ces collectifs dans d'autres espaces bien qu'ils ne soient pas habitants des quartiers concernés. Ces acteurs circulants traduisent la perméabilité des champs professionnels et des mises en œuvre de savoirs-faires militants dans ces disciplines tout en nous informant d'une acceptation, voire une demande assez forte des riverains d'être conseillés ou accompagnés sur le plan technique ou réglementaire.

Sur les trois terrains dont il a été question pendant la campagne des municipales, certains représentants de listes ont été particulièrement présents sur ces lieux, notamment les listes citoyennes et les élus écologistes. Candidats ou nouvellement élus, ils ont joué un rôle particulier ayant à cœur de se positionner en soutien des luttes localisées et contre des politiques de densification urbaine de la métropole. Ils se sont présentés comme des ressources potentielles, prêts à prendre le rôle de porte-voix ou de relais, etc. Ce fut le cas au Bois Hardy où les élus écologistes ont été reçus sur le site afin de leur présenter le sens de leur mobilisation. Dans le quartier Bottière Pin-Sec, leur présence auprès du Conseil Citoyen a aussi été remarquée de la sorte : « *On a essayé de travailler au corps je crois que c'est bien aussi de le dire, les élus, et en particulier la composante verte de la majorité électorale, même si on est allergiques. Quoi qu'on en pense ça a quand même bien fait avancer les lignes* »<sup>11</sup>.

Comme nous pouvons le voir, différents mondes permettent d'exporter l'actualité des mobilisations localisées dans des sphères parfois éloignées des territoires concernés. Nous allons voir dans une deuxième partie l'effet que ces acteurs peuvent avoir sur l'espace social des mobilisations en questionnant les réputations et figures légitimes associées à certaines stratégies de mobilisation contre la métropole. Ces modes d'action ou ses réseaux affectent en retour les imaginaires institutionnels avec lesquels ces groupes doivent jouer sur le terrain.

#### B/ Entre interlocuteurs et contestataires, ce que le réseau fait aux négociations :

Dans ce contexte en mouvement et mis en réseau par des milieux et des acteurs particuliers, les stratégies empruntées par chacune de ces mobilisations ont un impact non négligeable sur un ensemble que l'on pourrait nommer comme le réseau des luttes urbaines locales. Selon les stratégies admises par les unes et les autres, les jugements portés sur elles autant en interne (entre groupes mobilisés), qu'en externe (envers le reste de la société civile et des pouvoirs publics) font apparaître des figures légitimes particulières. En effet, au cœur des relations du collectif des *Coteaux du Bois Hardy* avec l'association *Vivre autour de l'Amour les Forges* ou le Conseil Citoyen du

---

<sup>10</sup> Extrait du « Débat Tiers-Lieux » du 28 juin 2020 à la *Commune de Rezé*.

<sup>11</sup> *Ibid.*

quartier Bottière Pin-Sec, nous observons des postures partagées ou contredites, des formes d'engagements et des rapports de forces qui se mesurent les uns au regard des autres. Ce réseau est alors pondéré par les choix et les modes de justification pris par les groupes, eux-mêmes agissants sur le monde institutionnel avec lequel il est en dialogue ou en conflit.

Dans un premier temps, nous nous devons de présenter globalement ce qui caractérise leur posture. Il s'agit pour chacune des mobilisations présentées de digérer les processus de projets urbains pour bloquer ou infléchir le programme prévu. Dans ces conditions, des occasions sont parfois trouvées de rencontrer les agents des services techniques, les élus, les concepteurs, etc. Nous pouvons évoquer pour certaines dynamiques le trait commun de « *coopération conflictuelle* » (Melé, 2013, p.17), amené par des rapports de confiance et de défiance construits dans la proximité des relations aux agents ou élus de la métropole. Dans ce cadre, les individus de ces groupes peuvent se partager des conseils et des informations sur ce qui permet l'instauration d'un rapport de force ou d'une posture négociée. Pour deux d'entre elles, le recours au Tribunal Administratif a été la solution adoptée pour faire entendre une voix, amenant pour chacune, l'enjeu de faire participer financièrement les membres des collectifs ou au-delà au paiement de l'avocat, à mobiliser des listes de soutiens, des appels à dons, etc. Ces soutiens sont appelés à émerger depuis le quartier, notamment en mobilisant certaines assurances habitations de riverains, mais également à plus large échelle, en se diffusant à travers les médias ou des réseaux divers.

Des formes plus négociées et ouvertes à des modèles économiques ont aussi été engagées, dans le quartier de la Bottière par exemple, amenant le Conseil Citoyen du quartier Bottière Pin-Sec à fonder notamment le projet *Beau-Tiers-Lieu* avec d'autres acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)<sup>12</sup>. Ces formes d'associations sont valorisées par le modèle économique qu'elles suscitent, associant des « porteurs de projets » dans un système vertueux, et le portage des « dynamiques habitantes » sur le long terme permis grâce au salariat ou à l'auto-entrepreneuriat. Le collectif des *Coteaux du Bois Hardy* a cheminé avec ce type d'acteurs au début de sa formation ayant ouvert une forme de négociations avec la Métropole. Accusés de s'intégrer au projet des espaces publics sans vouloir infléchir fondamentalement le projet urbain, ils ont été rejeté par les riverains et écartés de la mobilisation. Néanmoins ces deux expériences nous permettent de démontrer que d'une part, l'action publique a semblé faire confiance à des montages de projets citoyens adossés à des modèles économiques et dans un second temps, cela nous amène à questionner la notion de l'engagement citoyen contemporain qu'ils véhiculent, lié à ce que nous pourrions rapprocher de la « cité par projets » (Boltanski et Chiapello, 1999)<sup>13</sup>. L'extrait suivant issu des paroles d'un habitant du quartier de la Bottière nous aide à tirer ces conclusions : « *On est allés chercher des porteurs de projets pour investir cette friche commerciale sur un mode ESS etc. [...] On y a mis l'embryon d'un café associatif à l'intérieur, qui serait un peu comme la préfiguration d'une conciergerie quoi, de Tiers-Lieux on va le dire comme ça. Et donc on a créé quand même une association, on a fait des demandes et puis à partir du moment où il y a eu ce collectif de Tiers-Lieux, ils nous ont à peu près plus pris au sérieux je dois dire. Parce que quand on est que des habitants ou des assos c'était, on était des rigolos.* »<sup>14</sup>

Ces mobilisations essayent alors, par la mise en œuvre d'alliances et de réseaux, de se constituer des formes de légitimités ou d'expertises pour obtenir une place, dans le quartier comme à la table des négociations avec les acteurs métropolitains. La recherche d'une viabilité économique y participe pour le Conseil Citoyen du quartier Bottière Pin-Sec. L'appropriation de savoirs techniques et juridiques permettent d'attester d'une forme de légitimité à contester les projets. Pour l'association de quartier *Vivre autour de l'Amour les Forges*, cette légitimité a été acquise par des compétences présentes en interne au collectif liées notamment à l'engagement d'un voisin expert de métier dans l'étude des sous-sols et des eaux souterraines. L'addition aux argumentaires de chacun de références extérieures, comme des projets architecturaux inspirants ou des rapports de chercheurs, contribuent à mettre en avant la faculté de ces groupes à comprendre les enjeux des opérations et à pouvoir les contester, évitant ainsi d'être considérés comme des « habitants », figure qui serait « *dépouillée de toute appartenance collective* » (Carrel, 2013, p. 38).

Nous émettons l'hypothèse que ces efforts visent aussi à éviter un autre soupçon issu de cet espace des luttes

---

<sup>12</sup> Récemment lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Fabriques de Territoires » organisé par le Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales.

<sup>13</sup> La thèse de doctorat en Sciences Politiques récemment soutenue par Blandine Sillard, *L'avènement du citoyen par projet, entre gouvernement des conduites participatives et renouvellement du militantisme associatif. Eléments pour une approche individualiste de l'émancipation*, semble nous donner des clés de compréhensions en ce sens.

<sup>14</sup> Extrait du « Débat Tiers-Lieux » du 28 juin 2020 à la *Commune de Rezé*.

urbaines locales. En effet, certains groupes semblent composer avec ce que les pouvoirs publics semblent parfois associer à des figures contestataires radicales. Ces critiques semblent en effet peser sur les collectifs qui doivent s'arranger de ces présupposés, comme le traduisent les propos recueillis lors de la visite des nouveaux élus écologistes sur le site du Bois Hardy : « *Je ne vous met pas dans le même lot que les anti-bétonisateurs, vous n'êtes pas en mode ZAD* »<sup>15</sup>. Ces postures peuvent être jugées et remises en cause par le réseau des luttes urbaines car il n'est pas adopté par tous les collectifs dont il est question. A l'inverse, le collectif des *Coteaux du Bois Hardy* est souvent cité comme une mobilisation de type NIMBY par d'autres groupes, une critique qui peut peser dans les formes de coopérations entre ces lieux et avec laquelle ils doivent aussi composer.

Les postures et les positionnements semblent ainsi différentes selon les groupes et les acteurs qu'ils rassemblent, malgré leur apparente capacité à dialoguer. Nous pouvons alors remarquer à travers ces mises en réseau la manière dont certains modèles d'organisations, de pratiques ou de protestations circulent d'un collectif à l'autre. Ces dimensions attestent de la fabrication d'un espace des luttes locales multiples, qu'il faut observer comme un espace social complexe. Cette proposition nous amène à faire attention à des personnes et des dispositifs qui ne sont pas forcément inscrits dans les territoires concernés mais qui composent un espace de luttes lui-même métropolisé.

### **Conclusion :**

La question des mobilisations contre la métropolisation fait donc l'objet de multiples formes de contestations. Pouvant se loger à la fois dans la lutte contre la construction de grands équipements ou à l'occasion de campagnes électorales sous la forme de listes citoyennes, elles sont aussi inscrites dans des luttes territorialisées, incorporées pour les riverains dans un registre familier intimement lié au quotidien de pratique du quartier. Nous nous sommes donc employés dans une première partie à exposer et détailler ce qui pour nous relevait de mobilisations inscrites « dans la proximité » en exposant ses spécificités : l'appropriation de lieux et la construction de figures légitimes construites dans l'ancrage local. Cependant souvent assimilée à des formes fermées, communautaires ou incomplètes de revendications, nous avons tenté de rendre compte d'expériences politiques en tant que tel, construites dans l'attention au proche. Nous avons profité ensuite du surgissement sur notre terrain d'enquête d'une forme de coopération entre différentes mobilisations similaires afin de problématiser la question des mises en circulation de modèles dans ces dynamiques. La notion « d'agents circulants » est une des formes de mises en lien qui traversent ces différents collectifs. Ouvrant sur la notion de corps professionnels, militants et institutionnels relativement perméables à ces enjeux, nous avons pu en retour rendre compte de la manière dont ces circulations impactent les négociations avec les agents métropolitains et les autres groupes mobilisés. Nous pourrions, pour prolonger cette analyse, nous interroger sur les manières dont les politiques publiques urbaines typologisent elles-mêmes les luttes locales et selon quels critères. Cette focale nous permettrait de considérer plus largement la question du conflit en milieu urbain et ses impacts sur les relations « de proximité » entre les habitants et les corps techniques des secteurs métropolitains. En effet, notre point de vue s'intègre dans une perspective pragmatique visant à rendre compte des expériences des acteurs et des définitions du monde social qu'ils fabriquent « en actes » selon leurs expériences.

### **Bibliographie :**

BLANC Nathalie et PADDEU Flaminia, « L'environnementalisme ordinaire. Transformer l'espace public métropolitain à bas bruit ? », *EspacesTemps.net* [en ligne], 5 avril 2018, <https://www.espacestems.net/articles/lenvironnementalisme-ordinaire-transformer-lespace-public-metropolitain-a-bas-bruit/>

BOLTANSKI Luc et CHIAPELLO Eve, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999, 890 p.

BRENNER Neil, *New state spaces. Urban governance and the rescaling of statehood*, Oxford University Press, Oxford, 2004, 351 p.

---

<sup>15</sup> Extrait de conversation entre une chargée de cabinet des élus verts et des riverains lors d'une visite sur le site du Bois Hardy.

- CARREL Marion, *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Lyon, Editions de l'ENS, 2013, 270 p.
- CARREL Marion et NEVEU Catherine (dir.), *Citoyennetés ordinaires. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes*, Paris, Karthala, 2014, 328 p.
- DECHEZELLES Stéphanie et OLIVE Maurice, « Lieux familiers, lieux disputés – dynamiques des mobilisations localisées » « Conflits de lieux, lieux de conflits », *Norois. Environnement, aménagement, société*, 2016, no 238-239.
- DECHEZELLES Stéphanie et OLIVE Maurice, *Politisation du proche. Les lieux familiers comme espace de mobilisation*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2019, 270 p.
- GUERANGER David et DESAGE Fabien, *La politique confisquée*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant, 2011, 247 p.
- FABUREL Guillaume, *Les métropoles barbares : démondialiser la ville, désurbaniser la terre*, Paris, Le passager clandestin, 2019, 430 p.
- GAGNE Natacha et NEVEU Catherine « L'anthropologie et la « fabrique » des citoyennetés. » *Anthropologie et Sociétés*, volume 33, numéro 2, 2009, pp. 7-24
- JOBERT Arthur, « L'aménagement en politique. Ou ce que le syndrome NIMBY nous dit de l'intérêt général », *Politix*, 1998/2 (n° 42), pp. 67-92.
- LEFEVRE Christian et JOUVE Bernard, *Métropoles ingouvernables : Les villes européennes entre globalisation et décentralisation.*, s.l., Paris, Elsevier, 2002, 203 p.
- LAFAYE Claudette et THEVENOT Laurent, « Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature », *Revue française de sociologie*, 1993, vol. 34, no 4, pp. 495-524.
- LECOURT Arnaud, « Les conflits d'aménagement : analyse théorique et pratique à partir du cas breton », *L'Information Géographique*, 2005, vol. 69, n° 2, p. 195-200.
- LEFEVRE Christian, *Gouverner les métropoles*, Paris, L.G.D.J. (coll. « Politiques locales »), 2009, 128 p.
- L'HEUILLET Hélène, *Du voisinage. Réflexions sur la coexistence humaine*, Paris, Albin Michel, 2016, 235 p.
- LEMIEUX Cyril, *La sociologie pragmatique*, Paris, La Découverte, 2011, 128 p.
- MELE Patrice, *Conflits de proximité et dynamiques urbaines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes coll. « Géographie sociale »), 431 p.
- MELE Patrice et NEVEU Catherine, « Rapports à l'espace et formes d'engagement. Attachements, territorialisation, échelles d'action », *L'Espace Politique* [en ligne], n°38, 2019, mis en ligne le 28 février 2020, consulté le 3 novembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/6681>
- NEVEU Catherine, « Comment faire l'anthropologie d'un objet « trop lourd » ? : Approche anthropologique de la citoyenneté en France », *Anthropologie et Sociétés*, 23 février 2010, vol. 33, no 2, pp. 25-42.
- NICOURT Christian et GIRAULT Jean Max, « L'usage du principe de proximité comme instrument d'ajustement de la décision publique », *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 7, 2006, mis en ligne le 04 mai 2006, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/2572>
- PRUVOST Geneviève, « Chantiers participatifs, autogérés, collectifs : la politisation du moindre geste », *Sociologie du travail*, n°57, 2015, pp. 81-103
- RENAUD Yann, « Le territoire de l'habitant », *Labyrinthe*, n°12, 2002, pp. 29-45.
- THEVENOT Laurent, *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte, 2006, 311 p.
- TROM Danny, « De la réfutation de l'effet NIMBY considérée comme une pratique militante. Notes pour une approche pragmatique de l'activité revendicative », *Revue française de science politique*, 1999, vol. 49, no 1, p. 31-50.